

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 25 Mars

## UNE GRAVE LEÇON

En regardant les somptueux préparatifs qui se font au Palais du Luxembourg pour les solennelles funérailles de M. Jules Ferry, une réflexion nous obsédait, réflexion mélancolique et amère, jusque dans l'apparence de consolation que semblent offrir ces suprêmes honneurs.

Ce n'est pas seulement en France qu'on assiste à de pareils spectacles. Dans tous les pays la justice de l'histoire commence au point même où l'intérêt des parties prend fin. Mais en France, plus qu'ailleurs, le contraste entre les outrages de la veille et les apologies enthousiastes du lendemain est saisissant.

Nulle part le chemin n'est moins loin du Capitole à la Roche Tarpéienne, puis de la Roche Tarpéienne au Capitole.

De l'un à l'autre, notre peuple se précipite tour à tour et presque soudainement avec une ardeur et une impétuosité incroyables.

Lorsqu'on voit ce que nous voyons aujourd'hui, comment ne pas se demander une fois de plus — quelle que doive être l'inaltérabilité de cette question — s'il n'y a pas quelque chose qui vaille mieux que tous ces honneurs posthumes, et si ce quelque chose ne serait pas un peu plus d'égards, de tolérance mutuelle, de courtoisie dans la vie publique, et, pour tout dire, d'humanité et de justice ?

Après plusieurs qui comptèrent parmi les meilleurs de la République, les Thiers, les Gambetta, que l'on traita, celui-là de sinistre vieillard, celui-ci de Vitellius, et pour lesquels l'heure de l'équité nationale n'a sonné qu'après la mort. Jules Ferry lui aussi vient de nous offrir ce spectacle.

Lui, du moins, il aura eu la consolation — qui, sans un incident imprévu, lui eût manqué il y a quelques semaines — de goû-

ter la joie, — joie trop forte pour son cœur brisé — d'un retour marqué du Parlement et de l'opinion publique vers un nom qui, depuis huit ans, n'était plus, de la part du plus grand nombre, qu'un objet d'injures, d'outrages et de calomnies.

Qui de nous n'entend encore Jules Ferry, du haut de ce siège présidentiel où il venait de prendre place, prononcer ces paroles apaisées et calmes qui, aujourd'hui, ainsi qu'une voix d'outre-tombe, semblent s'élever de son cercueil comme un appel à l'union et à l'entente des républicains, en face des périls qui menacent la République et la France.

Puissent-ils devenir une vérité, pour le bien de notre pays ces mots qui retentirent naguère dans la salle du Sénat : « Vous avez décidé que l'ostracisme, cet enfant irrité de la cité antique, n'aurait pas de place dans notre démocratie libérale et tolérante. »

Oui, c'est une faute, c'est souvent un crime envers la patrie de condamner à l'inaction et à l'impuissance des hommes qui, par leurs talents, leur éloquence, leur science politique, sont désignés pour rendre encore au pays de signalés et précieux services.

Faut-il à plaisir avec une haine aveugle, exagérer les erreurs et les fautes, et ne tenir aucun compte de tout ce qu'il y a, dans la vie de tel ou tel serviteur du pays, de recommandable, d'utile ou de sympathique ?

De ces vérités si souvent méconnues, surtout à l'époque actuelle, Jules Ferry aura été un grand exemple. Les réparations que l'on accorde à sa mémoire, peuvent honorer ceux qui les lui prodiguent. Mais combien c'eût été mieux servir la France et la République que de ne pas jeter brusquement, par un coup de colère, cet orateur, cet homme d'Etat, ce patriote, ce républicain de la première heure, hors de la vie politique pendant près de huit ans ?

Avec le temps, Ferry est revenu, comme d'autres reviendront, mais il est revenu affaibli et mourant, touché jusqu'au fond de son être par l'injustice et l'ingratitude d'un

parti qui, somme toute, lui avait dû beaucoup.

Jules Ferry, à certaines heures, a pu se tromper ; l'histoire seule pourra faire la part exacte de ce qu'il y eut d'excellent ou de moins bon dans ses conceptions politiques. Mais il est entre tous un grand service qu'il a rendu à ce pays ; il a donné à l'instruction publique, notamment à l'enseignement primaire, une impulsion féconde. Il soutint pour cette grande cause un combat où, sans exagération, sans utopie, il déploya une énergie admirable.

Ferry eut un autre grand mérite : il avait une idée juste de ce qui est le devoir du gouvernement.

Il était profondément attaché à la grande cause des libertés publiques, des libertés nécessaires, mais il était l'adversaire déclaré de cette faiblesse et de cette anarchie gouvernementale dont nous sommes trop souvent les témoins attristés, et dont il appelait la fin dans ces mémorables paroles qu'il prononçait à la veille de sa mort :

La véritable forme du gouvernement parlementaire n'est ni le conflit des pouvoirs, ni leur équilibre, c'est l'harmonie qui laisse à chacun son rôle, mais tout son rôle. L'harmonie cesse où l'effacement commence.

Puissent ces paroles rester comme un grave enseignement dans le souvenir de la démocratie française qui, tout entière, s'incline aujourd'hui devant le cercueil de l'homme qui, tout à l'heure, suivant la suprême volonté qu'il a exprimée en termes touchants, s'en va reposer « en face de cette ligne bleue des Vosges d'où montait jusqu'à son cœur fidèle la plainte touchante des vaincus. »

J. QUERCYTAÏN.

## Les Obsèques de M. Jules Ferry

La dépouille mortelle de M. Jules Ferry a été transportée lundi soir, à huit heures, du domicile mortuaire, rue Bayard, au palais du Sénat.

AU LUXEMBOURG

Un piquet du 46<sup>e</sup> de ligne qui se tenait sous les armes, au milieu de la cour, rendait les honneurs.

Louise ne répondit pas.

— Oui, tu n'as pas songé à cela encore, et cependant si le jeune homme t'en a parlé, tu devais bien supposer que ce qui arrive arriverait. Pour moi, je dois te dire que cette union ne me déplairait pas... M. Boislaurier est un honnête homme, et si le fils lui ressemble, comme je n'en doute pas...

— Je ferai ce que vous voudrez, mon père, répondit Louise.

L'huissier fit la grimace.

— J'aimerais mieux plus d'enthousiasme, murmura-t-il, mais c'est peut-être encore prématuré.

— Il s'adressa à Pierre Boislaurier.

— Vous avez entendu la réponse ? Rapportez-là fidèlement à votre fils, qu'il n'y ait pas de malentendu.

— Quelle qu'elle soit, pourvu que ce ne soit pas un refus brutal, dit le fermier, Jacques poussera un cri de joie sans penser à autre chose.

Louise était visiblement mal à l'aise. Elle se disposa à s'éloigner.

— Vous n'avez plus rien à me dire, mon père.

— Non, rien, répondit l'huissier d'un ton assez maussade.

La jeune fille fit une révérence au fermier et disparut.

Quand les deux hommes furent seuls, M. Poitevin tendit sa main au père de Jacques.

— Voilà donc qui est entendu, monsieur Boislaurier, de mon côté, pas d'opposition... Si les enfants s'accordent, c'est chose faite... Je trouve

Le cercueil a été immédiatement déposé dans la chambre ardente, installée dans la salle des Gardes.

## LA CHAMBRE ARDENTE

Les murs de la salle et le plafond également drapés de noir étoilé d'argent, sont décorés de quatre trophées de drapeaux tricolores et d'écussons à la lettre F. Dans chaque angle ont été placées d'énormes corbeilles de fleurs devant lesquelles se dressent deux lampadaires.

Le catafalque, en forme de dais quadrangulaire, est supporté par des colonnettes qui se dressent sur une estrade à quatre gradins.

Sous ce catafalque est dressé un plan incliné. C'est là que se trouve le cercueil de M. Jules Ferry. Il est recouvert d'un immense drapeau tricolore, le même qui recouvrait le cercueil de Gambetta.

## LA COUR D'HONNEUR

La cour d'honneur du Sénat est complètement transformée.

En entrant par la porte qui fait face à la rue de Tournon, on aperçoit d'abord un catafalque énorme dont le sommet est à plus de dix mètres du sol.

Ce catafalque où sera déposé le corps de M. Jules Ferry au moment de la cérémonie, est placé au bas des marches du perron d'honneur.

Devant le catafalque se dresse une petite estrade sur laquelle seront prononcés les discours.

## LA CÉRÉMONIE

Paris, 22 mars.

Dès une heure de l'après-midi les invités commencent à arriver au Luxembourg.

Les groupes républicains du Sénat qui s'étaient réunis avant la cérémonie dans un bureau, font leur entrée en corps dans la cour d'honneur, ayant à leur tête MM. Bardoux, Merlin, Challemeil-Lacour et Demôle, vice-présidents ; Guérin, Séblin, Morellet, Isaac, secrétaires ; Margaine, Gayot et Cazot, questeurs.

Puis on voit entrer successivement MM. le général Borius, représentant le Président de la République ; le colonel Chamoin, le commandant Courtès-Lapeyrat, le vice-amiral Jauréguiberry et le capitaine Dalstein, officiers de la maison militaire de l'Élysée.

Jusqu'à deux heures, c'est un défilé continu de personnalités officielles et politiques : M. Ribot, président du Conseil, arrive, accompagné de tous les membres du gouvernement.

M. Casimir Périer, président de la Chambre, fait ensuite son entrée, accompagné de MM. de Mahy, Etienne, Félix Faure, vice-présidents ; Bizarelli et Guillaumou, questeurs, et des secrétaires.

Louise un peu froide, mais peut-être qu'avec le temps...

— Vous l'avez un peu interloquée aussi, cette enfant, en lui demandant comme ça, brusquement.

— C'est comme ça que je suis... tout rond en affaires.

Le fermier avait pris la poignée de la porte pour se retirer.

— Si j'osais, M. Poitevin, dit-il... je vous prierais bien de venir dîner dimanche à la maison avec votre demoiselle.

— Avec plaisir, M. Boislaurier, fit vivement l'officier ministériel, qui aimait les repas d'extra...

— Ça nous fera faire plus ample connaissance. Ce n'est pas chez nous comme à la ville, mais pourvu que le vin soit bon et le fricot cuit... et j'ai une petite piquette dont je veux que vous me disiez des nouvelles...

— A dimanche donc !

— A dimanche ?

Les deux hommes se serrèrent énergiquement la main.

— Et tout ira bien, allez, monsieur Boislaurier, fit l'huissier.

— Dieu le veuille, monsieur Poitevin, car mon fils serait bien malheureux s'il survenait quelque empêchement.

Et le fermier sortit accompagné jusqu'à la porte par l'huissier, qui avait ôté sa calotte et le saluait jusqu'à terre.

## VI

Le dimanche suivant, dès le matin, grand

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT »

12

## LE GARÇON DE JEU

Par JULES DE GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE

L'AMOUR AU VILLAGE

IV

C'était bon à mettre sur un buffet comme objet de parade, mais comment se déciderait-elle à patauger avec ses petits pieds dont les talons étroits sonnaient sur le parquet, dans les cours fumantes de fumier ?... Ses mains se saliraient-elles jamais à soulever les chaudières contenant la pâtée des bêtes ?...

Il secoua mélancoliquement la tête.

Ce n'était pas la femme qu'il fallait à Jacques, qu'il fallait chez lui... Jamais !... Où son fils avait-il donc en l'esprit.

Louise était entrée tout d'un élan dans le cabinet de son père, mais en voyant un inconnu avec son père, elle s'était arrêtée brusquement, un peu de rouge aux joues, comme si elle avait été honteuse de son arrivée évaporée.

Son père lui désigna le fermier.

— M. Boislaurier, dit-il, le père de Jacques

Boislaurier.

Le carmin qui avait envahi les joues de Louise s'accrut.

Elle inclina la tête pour saluer.

— M. Boislaurier reprit le père, vient de la part de ton fils me demander ta main.

De rouge, la jeune fille devint très pâle.

— Ma main ? bégaya-t-elle.

— Que faut-il lui répondre.

— Mais, mon père... fit la jeune fille interdite...

— C'est peut-être un peu brusque, M. Poitevin, intervint Boislaurier.

L'huissier fit un geste négatif.

— Il vaut mieux savoir tout de suite à quoi s'en tenir, dit-il. Je n'aime pas les choses qui traînent.

Il se tourna vers sa fille.

— Tu connais M. Jacques Boislaurier.

— Oui, mon père.

— Il t'a parlé ?...

— Quelquefois... Nous avons dansé ensemble cet hiver...

— Mais t'a-t-il parlé mariage.

— Il m'en a dit deux mots la dernière fois que nous nous sommes vus.

— Et qu'est-ce qu'il t'a répondu.

— Je n'ai rien répondu... Ni oui, ni non.

— En Normandie que tu es... Est-ce qu'il te déplaît, M. Jacques.

— Non, mon père.

— Te sens-tu capable de l'aimer ?

La jeune fille baissa les yeux.

— Je ne sais pas, mon père.

— Serais-tu heureuse d'être sa femme.



Le défilé des membres du corps diplomatique dans leurs uniformes étincelants, chamarrés d'or, fait une vive impression sur les assistants.

Après le corps diplomatique prennent place les Facultés de Paris, des généraux commandants d'armée, ainsi qu'une délégation d'officiers de toutes armes.

La famille a une place réservée sur un des côtés du catafalque. Nous remarquons M<sup>me</sup> Jules Ferry, en longs habits de deuil, MM<sup>mes</sup> Thomson, Floquet, Risler, etc., et MM. Charles Ferry, Thomson, Floquet, etc.

Nous devons signaler l'absence à cette cérémonie de tous les membres de la minorité de la Chambre et du Sénat.

Tous les sénateurs et députés portaient l'écharpe tricolore en sautoir et leur insigne à la boutonnière.

Autour du catafalque et tenant les cordons du poêle étaient MM. Bardoux, Develle, Hanoteaux, Buisson, Ch. Dupuy et Méline.

Lorsque tous les invités officiels ont eu pris place dans les nefs latérales, les clairons de la Garde républicaine ont sonné aux champs. Puis la musique de la Garde a joué la marche funèbre de Chopin.

A deux heures précises, M. Bardoux, vice-président du Sénat, prend le premier la parole en ces termes :

Messieurs,  
La République est en deuil.  
Une grande intelligence vient de s'éteindre, une forte volonté s'est brisée, un cœur de bon Français a cessé de battre.

Le bureau du Sénat m'a confié la douloureuse mission d'apporter sur ce cercueil le témoignage des respects et des sentiments affectueux de notre Assemblée et de dire tout haut ce qu'était l'homme considérable que depuis vingt jours seulement nous avons placé à notre tête.

A l'émotion que sa mort a causée dans le pays et en Europe, au vide que nous sentons autour de nous, on a pu mesurer la place qu'occupait Jules Ferry dans le monde politique et l'importance du rôle qu'il y avait joué.

L'orateur rappelle ensuite les différentes phases de la carrière de Jules Ferry, ses tentatives de décentralisation qu'on a appelées le programme du Congrès de Nancy, son rôle comme membre du gouvernement de la Défense nationale en 1870, sa mission en Grèce comme ministre plénipotentiaire, son action gouvernementale soit comme président du Conseil, soit comme Ministre des Affaires étrangères.

Parlant de la question de la Tunisie, l'orateur dit que Jules Ferry a empêché la Méditerranée de devenir un lac anti-français.

Et cependant, ajoute-t-il, il n'y eut pas de clameur outragée que l'extension de notre empire indochinois n'ait fait pousser contre Jules Ferry.

Les violences et les injures lui avaient fermé la vie politique. Il fallut les élections sénatoriales de 1891 pour qu'il rentrât au Parlement.

Il se plaisait dans ce Sénat, où le respect mutuel est la règle, où l'on apprend à s'estimer les uns les autres.

Jules Ferry avait été placé à la tête de nos importantes Commissions. Il trouvait un charme aux relations personnelles qu'on entretient dans cette maison et qui sont dignes de l'urbanité française.

Et peu à peu il se faisait vers cet homme apaisé et éprouvé, un mouvement de sympathies réparatrices qui, à la fin de février, le porta à la présidence.

M. Bardoux termine en félicitant le Sénat

d'avoir accompli un acte de justice en appelant Jules Ferry à la présidence de ses délibérations.

Quatre autres discours ont été prononcés.

Les discours terminés, — il est environ trois heures — le cortège se dirige vers la gare de l'Est.

Après l'apposition des scellés par le commissaire spécial de surveillance de la gare de l'Est, le fourgon a été attaché à la queue du train direct 47, qui part de Paris à 2 h. 15 du soir.

M. Morin, commissaire spécial de police de la gare, chargé du service intérieur, a accompagné le corps jusqu'à Saint-Dié.

### Le Procès en corruption

#### Le verdict

Le jury se retire pour délibérer à 2 h. 1/4, et l'audience est suspendue au milieu de la plus poignante émotion.

Après une délibération de 2 heures 15, le jury a rendu un verdict affirmatif à l'égard de Charles de Lesseps, Blondin et Baïhaut, et négatif pour Fontane, Sans-Leroy, Béral, Dugué de la Fauconnerie, Gobron et Proust.

Ces six derniers sont donc acquittés.

En entendant son acquittement, Fontane a failli s'évanouir; les gardes l'ont emmené tout tremblant d'émotion et tout chancelant. M<sup>e</sup> Lous-tauneau, au nom de M. Monchicourt, partie civile, réclame la condamnation solidaire de Charles de Lesseps et Marius Fontane, bien que celui-ci soit acquitté, avec Baïhaut et Blondin pour le paiement des 375,000 fr. indûment touchés par l'ancien ministre des travaux publics. Il demande que toutes les sommes détournées fassent retour au liquidateur, c'est-à-dire à la caisse du Panama.

En conséquence, il sollicite de la cour une condamnation à restitution des sommes touchées par Sans-Leroy, Béral, Dugué de la Fauconnerie, Gobron et Antonin Proust, cela malgré l'acquiescement dont ils bénéficient.

On a beaucoup remarqué qu'au moment où Charles de Lesseps est arrivé à son banc. M<sup>e</sup> Du Buit, très ému, lui a serré la main et a fondu aussitôt en larmes. Charles de Lesseps a pu maîtriser son émotion; il est demeuré impassible, ainsi que Baïhaut et Blondin, en entendant la lecture du verdict.

Les avocats des parties civiles, par l'organe de M<sup>e</sup> Boullay, demandent une condamnation à des dommages-intérêts, et qu'elle soit fixée par état.

M. l'avocat général Laffont dit qu'il est d'avis que les 375,000 fr. soient restitués à la liquidation et non pas versés aux hospices.

M<sup>e</sup> Barbox dit que ce serait une injustice que de condamner Ch. de Lesseps ou autres à payer à deux créanciers semblables, M. Monchicourt, qui représente les obligataires, et les autres parties civiles représentées ici.

M<sup>e</sup> Du Buit s'associe à ces paroles. En ce qui concerne Baïhaut, M<sup>e</sup> Rousseau s'associe à la manière de voir du ministère public, et il prie la cour d'ordonner le retour au liquidateur du Panama de la somme de 375,000 fr. que devra rembourser Baïhaut.

Après quelques observations des autres défenseurs et l'intervention personnelle de M. Proust qui déclare avoir déjà annoncé qu'il affecterait à une œuvre de bienfaisance les 13,750 fr. qu'il a touchés comme bénéfices de sa participation, M<sup>e</sup> Demange se lève et dit :

Il est impossible que la cour puisse rendre un

arrêt qui fasse échec au verdict du jury. L'opinion publique pourrait croire que vous avez voulu réformer le verdict. Prenez y garde. (Applaudissements.)

La cour se retire pour délibérer à 5 h. 35.

#### Le Jugement

La cour rentre à sept heures vingt-cinq et rend un arrêt condamnant :

Charles de Lesseps à un an de prison, qui se confondra avec la peine prononcée par la première chambre de la cour dans le procès en escroquerie.

Blondin à deux ans de prison.

Baïhaut à la dégradation civique, cinq ans de prison et à une amende de 750,000 francs.

Statuant sur les conclusions des parties civiles, les condamne tous trois à payer des dommages-intérêts à fixer par état, et solidairement, avec Baïhaut, à payer à M. Monchicourt, liquidateur, la somme de 375,000 fr.

Tous les autres accusés sont mis hors de cause, en ce qui concerne les revendications des parties civiles.

### CHAMBRE DES DEPUTÉS

Séance du 21 mars

#### La loi sur les instituteurs

Elle reprend la discussion de la loi sur les instituteurs qui modifie, comme nous l'a ons dit, la loi du 19 juillet 1889.

La Chambre a voté dans sa précédente séance le nouvel article 6 destiné à remplacer l'ancien article 6 de la loi de 1889.

Les modifications qui en résultent sont celles-ci :

Les instituteurs et institutrices stagiaires ne formeront plus qu'un effectif de 15 0/0 du nombre total des instituteurs, au lieu de 20 0/0.

Les instituteurs et institutrices titulaires seront divisés en cinq classes, dont les effectifs numériques seront, par rapport à l'effectif total, dans les proportions suivantes :

5<sup>e</sup> classe : 25 0/0 au lieu de 35 0/0, chiffre de la loi de 1889.

4<sup>e</sup> classe : 25 0/0. Pas de changement.

3<sup>e</sup> classe : 20 0/0 au lieu de 23 0/0.

2<sup>e</sup> classe : 30 0/0 au lieu de 5 0/0.

1<sup>e</sup> classe : 5 0/0. Pas de changement.

La Chambre a, en outre, modifié l'article 8 de la loi de 1889, en ce sens que les titulaires chargés de la direction d'une école à plusieurs classes recevront un supplément de traitement d'autant de fois cent francs que l'école compte de classes moins une, sans toutefois que ce supplément puisse dépasser quatre cents francs.

Enfin, elle a modifié l'article 11 en portant de 800 fr. à 900 fr. le traitement des instituteurs et institutrices stagiaires.

Sur l'article 12, la Commission propose certaines modifications relatives au chiffre de l'indemnité de résidence.

M. Moreau fait adopter un amendement tendant à porter de 800 francs à 1,000 francs l'indemnité dans les villes de cent mille et un habitants et au-dessus.

M. Burdeau fait adopter ensuite un amendement tendant à accorder l'indemnité de résidence prévue par l'article 12 modifié, aux adjoints et adjointes dans les villes de plus de cent mille âmes.

L'ensemble du nouvel article 12 est adopté.

### INFORMATIONS

#### CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Carnot. M. Delcassé, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, dont la santé est rétablie, y assistait.

M. l'amiral Rieunier, ministre de la marine, a communiqué les derniers rapports qu'il a reçus du Dahomey. L'état sanitaire est aussi bon qu'il peut l'être sous ce climat. La pacification est complète depuis la côte jusqu'au nord d'Abomey. La fermeture provisoire d'une factorerie allemande, suspectée d'avoir livré des armes à Banzin, sera maintenue à titre définitif, à la suite de l'enquête faite par ordre du général Dodds.

Les ministres de la marine et des affaires étrangères et le sous-secrétaire d'Etat aux colonies donneront prochainement à la Chambre toutes les explications qui seront demandées.

M. Tirard, ministre des finances, a fait signer un décret aux termes duquel M. Bès de Bère, ancien préfet, est nommé trésorier-payeur général à Vesoul.

Le général Loizillon, ministre de la guerre, a soumis à la signature du président de la République un décret maintenant le général Saussier dans ses fonctions de gouverneur militaire de Paris.

M. Siegfried, ministre du commerce, a été autorisé à déposer un projet de loi sur les services postaux de la Corse et de l'Algérie.

#### L'élection de Culine

Pour la troisième fois, le conseil de préfecture du Nord vient d'annuler l'élection de Culine au conseil d'arrondissement de Roubaix-Est.

#### Jeanne d'Arc béatifiée

Le Pape a décidé d'introduire la béatification de Jeanne d'Arc, à la fin du jubilé, pour donner à la France, un témoignage de sa sympathie.

#### Affaire Lissagaray-Andrieux

Le procès en diffamation intenté à M. Lissagaray par l'ancien préfet de police, est venu mardi devant la cour d'assises de la Seine, 2<sup>e</sup> session.

M. Lissagaray, interrogé, nie être l'auteur des articles incriminés mais, comme rédacteur en chef de la *Grande Bataille*, il déclare en prendre la responsabilité.

M. Lissagaray a été acquitté.

### CHRONIQUE LOCALE

#### ET REGIONALE

#### M. ÉLOI BÉRAL

L'acquiescement de M. Béral ne nous a pas surpris. Nous l'avions prévu, nous l'avions annoncé avant la fin du procès.

L'honorable sénateur du Lot ne pouvait pas être condamné; c'était déjà trop qu'on eût osé le poursuivre. L'avenir nous apprendra peut-être, par suite de quelle machination M. Béral a été traîné sur les

brouhaha à la ferme de Boislaurier. La nouvelle du prochain mariage de l'ainé de la famille avait surpris tout le monde. Depuis la visite du fermier à Poitevin, on ne s'entretenait plus d'autre chose entre maîtres et domestiques. Jacques avait beau se défendre, répéter que rien n'était fait encore, du moment que le père et la prétendue elle-même avaient accepté l'invitation du fermier, du moment qu'on allait les voir à la maison, on savait ce que parler veut dire.

Et là-dessus, une grande curiosité allumait le personnel masculin et féminin du domaine. Comment était la future mariée? On en avait entendu parler à Verneuil, mais personne ne l'avait vue encore. C'était une réputation de beauté dans le pays. Jacques n'avait pas mal choisi. Il n'avait pas de malheur d'être agréé. Pourquoi ne l'aurait-il pas été d'ailleurs? N'était-il pas beau garçon lui aussi. Il eût fallu vraiment que la donzelle fut difficile. Puis le fils Boislaurier avait du bien. Depuis de longues années le père entassait. On ne savait pas au juste ce qu'il possédait au fond de ses coffres mais bien sûr ce n'étaient pas des feuilles sèches.

D'autres venaient dire que la fille de M. Poitevin était une élégante, une demoiselle. On en parlait à Verneuil. Elle n'était guère faite pour traire les vaches et donner l'herbe aux bêtes. M. Jacques aurait peut-être mieux fait de jeter les yeux autour de lui, et de s'amouracher d'une belle fille de ferme, habituée aux sabots et aux jupes de laine. C'était mieux son affaire. Enfin, on verrait. Si c'était son goût à ce jeune homme de tâter de la fille de ville. D'aucuns hochaient la tête en disant que ça pourrait finir bien mal, ce ma-

riage. On sait ce que valent les unions mal assorties.

Quoi qu'il en fût, les commentaires allaient leur train et la curiosité était vivement excitée. Le futur marié seul n'entendait rien de ce qu'on disait, il allait voir Louise... chez lui? C'était comme une sorte de prise de possession anticipée. Il fallait bien qu'elle l'aimât un peu, tout de même, malgré son air indifférent, pour avoir accepté de venir tout de suite, — pour n'avoir pas refusé la demande de son père.

En grande tenue presque dès le jour, les cheveux pommadés, la moustache frisée, en veston et en pantalon noir avec une chemise soigneusement empesée, une cravate de soie bleue, dont les bouts flottaient au vent, le jeune homme ne tenait pas en place. Il allait et venait sur le petit chemin, conduisant de la ferme à la grand'route, miné par la fièvre de l'impatience.

Pendant ce temps, dans la maison, tous les fourneaux fumaient... Une odeur d'épices emplissait la salle basse... On entendait le jargon des friots bouillants à grandes ondes, M<sup>me</sup> Boislaurier, habillée aussi, les rubans de son bonnet neuf jouant autour d'elle, avec des sinuosités de reptile, traversait et retraversait les pièces, stimulant la cuisinière, choi issant dans les armoires enbaumés de lavande son plus beau linge... jettant des coups de plumeau par ci, des coups de balai par là, pendant que Paul, ahuri par ce remue ménage, passait d'une chaise à l'autre, gêné, ne trouvant pas une place tranquille pour achever la lecture du livre qu'il tenait à la main.

On ne voyait pas le fermier. Aussitôt levé, il

s'était installé dans une pièce contiguë à la grande salle, devant un bureau de chêne massif, bourré de papiers. Il dévastait les tiroirs, mettait de l'ordre dans ses affaires.

Il faut bien montrer à Poitevin murmurait-il, que je ne lui ai pas menti... Que je suis un honnête homme.

Tout le monde était encore en pleine fièvre de travail, quand Jacques, rouge, essouffé, entra comme une bombe dans la maison.

— Les voici! cria-t-il, puis l'émotion lui coupa la parole, et il tomba sur une chaise, affaîssé.

La mère Boislaurier enleva vivement une serviette qu'elle avait dépliée devant elle, puis elle se mit à pousser des cris aigres.

— Pierre! Pierre!

La porte de la pièce où était enfermé Boislaurier s'ouvrit, et le fermier parut, des lunettes sur les yeux, la plume à la main.

— Eh! quoi, qu'y a-t-il?

— Les voici... Jacques les a vos.

— Ils tournent le chemin, ajouta le jeune homme, qui n'avait pas encore retrouvé sa respiration.

— Va au-devant d'eux, dit la ménagère, tu leur montreras le jardin, pendant que je vais achever de mettre l'ordre.

Elle se tourna vers le plus jeune des fils.

— Toi, Paul, tu vas me faire le plaisir de quitter ton livre, tu as assez lu.

Le père Boislaurier était allé enlever ses lunettes, déposer sa plume.

Il revint dans la pièce.

— Vous, venez avec moi les enfants, dit-il, s'a-

dressant à Jacques et à Paul.

— Oui, papa, répondit ce dernier. Quant au prétendu, il marchait derrière eux sans répondre, les jambes cassées...

Nous allons laisser la mère Boislaurier à ses préparatifs de cuisine, et suivre le père et les deux enfants à la rencontre de leurs hôtes.

Les premiers venaient à peine de s'engager dans le petit chemin, qu'ils aperçurent l'huissier qui s'avancait gravement, donnant le bras à sa demoiselle.

Tous les deux étaient superbes, chacun dans son genre.

M. Poitevin avait revêtu un habit bleu barbeau, à boutons de cuivre dont les pans lui battaient les talons. Il portait un gilet de velours, bleu et vert, que barrait une énorme chaîne d'argent à l'extrémité de laquelle tintinnabulaient cinq ou six breloques de dimension respectable: une clef de montre, une tête de chien en cuivre argenté, un porte-crayon et un fusil de chasse; sa tête était surmontée d'un chapeau gris à longs poils, ayant la forme phénoménale de ces anciens shakos qui ont fait si longtemps le désespoir de la garde civique. Il marchait difficilement, ayant les jambes serrées dans un pantalon de nankin trop étroit, qu'il n'avait pas mis trois fois depuis son mariage.

Louise formait, avec son père, un parfait contraste.

(A suivre.)

NOUILLETES aux Œufs et Macaroni ★★★  
**RIVOIRE & CARRET**  
En boîtes et paquets de 250 et 500 grammes  
Réclamez dans toutes les Épiceries



bancs de la cour d'assises, et s'il est un but qu'il doit poursuivre désormais, c'est de découvrir les fils de cette horrible trame.

En voyant l'éminent ingénieur, le n° 1 de l'Ecole polytechnique, l'inspecteur général des mines, l'officier de la Légion d'honneur, le sénateur estimé, l'ami loyal et dévoué traité en criminel, nous songions à cette implacable fatalité qui semble être le lot de certaines familles et des plus honnêtes.

M. Béral père, victime du coup d'Etat de décembre, traîné brutalement en exil et laissant sa famille sans ressources, au moment même où deux fils, intelligences d'élite, terminent leurs études et ont le plus besoin d'un guide, d'un soutien.

M. Delord, beau-père du sénateur, victime lui aussi du Deux-Décembre, voyant, du jour au lendemain, sa carrière brisée, sa fortune perdue.

M. Eloi Béral enfin, en pleine possession d'une brillante situation acquise par un travail opiniâtre, respecté par tous, inopinément terrassé par l'orage le plus épouvantable, qui peut englober du coup : honneur, position, considération, famille!

Non, il n'y a pas d'exemple d'une fatalité plus implacable et nous restons en admiration devant le sang-froid dont M. Béral a fait preuve durant ces longs mois de cruelles souffrances morales. Certes, une conscience tranquille donne de ces courages-là, mais pour ne pas faiblir un moment dans l'atroce persécution, pour n'opposer que le mépris à ces accusations misérables, il faut avoir une âme forte auprès de soi, qui soutienne la vôtre et l'élève au-dessus des misères de la politique....

La politique! n'eût-il pas mieux valu que M. Béral n'en fit jamais, pour sa tranquillité, pour l'expansion de son grand talent d'ingénieur, pour sa fortune même.

Nous ne voulons pas insister sur ce point. Ce que nous sommes heureux de dire, avec nos confrères, c'est que cette dernière et cruelle épreuve, n'a point amoindri notre compatriote dans l'estime de tous ceux qui le connaissent; au contraire, la persécution l'aura grandi, et c'est la tête haute qu'il peut rentrer dans son pays natal, certain d'y retrouver vivaces toutes les sympathies.

**Nous lisons dans le Réveil du Lot :**

M. Béral, sénateur du Lot, accusé de corruption vient d'être acquitté par le jury de la Seine. Certes, ce brave homme a, pendant près de deux mois, épuisé toutes les amertumes du calice le plus empoisonné. Mais fort de son innocence, supportant, en martyr, toutes les infamies que ne cessaient de débiter sur son compte ses lâches adversaires, il a, préférant à une ordonnance de non-lieu un jugement public et solennel, comparu devant les Jurés de la Seine.

Le sénateur Béral peut revenir au milieu de ses amis, la tête haute. Il n'a rien perdu de sa considération si bien acquise.

Ce ne sont pas des félicitations que nous avons à lui adresser, mais un hommage sincère de notre profonde et inaltérable estime.

**Nous lisons dans l'Alliance républicaine :**

Elle est donc terminée l'amère et triste comédie jouée sur le dos d'un homme dont la vie entière n'est qu'une longue protestation contre sa vraisemblance même!

Il a donc pris fin le long et douloureux Calvaire gratuitement infligé à l'honneur de celui dont l'intransigeante probité devait s'imposer et, en réalité s'impose à tous, indifférents, amis et adversaires!

Elle est donc finie la terrible et cruelle épreuve si légèrement imposée à la famille pieuse et dévouée, aux amis chaleureux et fidèles dont le nombre, nous l'espérons bien, va aller croissant, du fait même de l'injustice des circonstances!

Oui, Dieu merci, tout cela est bien fini!

Mardi soir, faisant acte d'impérieuse justice, le jury de la Seine y a mis un terme final.

A la question, faite surtout d'ironie aussi cruelle qu'absurde, « M. Béral est-il coupable...? » la Vérité, la scrupuleuse Vérité a, par sa bouche, répondu catégoriquement « non ».

Et pourtant jamais procès n'eut plus de retentissement, ne déchaîna plus de passion.

Jamais, pour se faire jour, vérité ne dut resplendir d'un plus vif éclat.

Mais à cela rien d'étonnant; le jury a vengé M. Béral, par la raison, aussi simple que plausible, que le sénateur du Lot n'y avait pas failli, ne pouvait y avoir failli.

**Nécrologie**

Hier, à dix heures du matin, ont eu lieu les obsèques de M. le chanoine Camille de Bercegol, curé de Notre-Dame.

Nous publierons, dans notre prochain numéro, un article nécrologique sur notre regretté compatriote.

**Enseignement primaire**

Par décision de M. l'inspecteur d'académie, en date du 20 mars courant, M<sup>lle</sup> Calmèjane, institutrice adjointe stagiaire à Cajarc, est déléguée dans les fonctions d'institutrice stagiaire chargée de la direction de l'école publique de St-Cirgues, en remplacement de M<sup>me</sup> Guirlande, appelée à Linac.

**Enseignement manuel**

M. le préfet du Lot, sur la proposition de M. l'inspecteur d'académie et après approbation de la commission départementale, a réparti ainsi qu'il suit un crédit de 500 fr. voté par le conseil général, pour l'installation et l'enseignement des travaux manuels dans les écoles publiques du département :

Cahors, 150 fr.; Castelnau, 100 fr. et Martel, 50 fr. pour l'installation de matériel. Luzech, 50 fr.; Montcuq, 50 fr.; Puy-l'Evêque, 50 fr.; St-Céré, 50 fr. et Martel, 50 fr. pour indemnités aux maîtres chargés de l'enseignement.

**Bibliothèques scolaires**

Sur la proposition de l'Inspecteur d'Académie du Lot, un crédit de 300 fr., voté par le Conseil général du Lot, en faveur des bibliothèques scolaires du département, a été réparti de la manière suivante, par M. le Préfet, après approbation de la commission départementale :

Cahors (Ecole de fille, rue Fénelon), 40 fr.; Laramière (Ecole garçons), 35 fr.; Castelfranc (garçons), 25 fr.; Valroufié (garçons), 25 fr.; Cazals (garçons) 25 fr.; St-Bressou (Ecole mixte), 25 fr.; Montet et Bouxal (Ecole de Montet), 25 fr.; St-Hilaire-Bessonies, 25 fr.; Strenquels (Ecole de garçons), 25 fr.; St-Sozy (garçons), 25 fr., et St-Chamarand (garçons), 25.

**Manceuvres**

Les 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> brigades de cavalerie exécuteront, cette année, des évolutions de brigade d'une durée de huit jours, non compris l'aller et le retour.

Des manœuvres de division auront lieu pour les deux divisions d'infanterie actives du 17<sup>e</sup> corps d'armée.

Durée moyenne du déplacement : 15 jours.

Dans la 16<sup>e</sup> région, manœuvres de division par une division d'infanterie active.

Chaque brigade de la division sera constituée à trois régiments par l'adjonction d'un régiment de réserve.

Manœuvres de brigade pour une brigade de réserve formée dans la région.

Durée moyenne du déplacement : 15 jours.

**Exercices d'embarquement**

Hier, à 1 h. 1/2, a eu lieu, à la gare de Cahors, un exercice d'embarquement en chemin de fer pour les brigades de gendarmerie (arme à pied et arme à cheval), de la localité.

Les exercices ont pleinement réussi.

**Comité antiphyloxérique**

Le comité central d'études et de vigilance contre le phylloxéra se réunira samedi prochain, à 2 heures du soir, en l'hôtel de la préfecture.

Ordre du jour : 1<sup>o</sup> Reddition des comptes de 1892; 2<sup>o</sup> nomination des délégués qui doivent faire partie du jury aux concours de greffage, à Figeac et à Gourdon.

**L'affaire Andral**

De nouveaux faits ayant été recueillis à la charge d'Andral, dit le Baron de Bégoux et de Bel-Air, l'affaire de ce maître escroc n'est pas venue à l'audience d'aujourd'hui.

Cette affaire a été renvoyée à une audience ultérieure.

**Le printemps**

L'hiver est terminé. Lundi matin, à neuf heures dix-sept minutes, le printemps a fait officiellement son apparition. La première journée de la saison nouvelle a été splendide. Un vent léger a rafraîchi l'atmosphère et le soleil a brillé de son éclat le plus pur. Aussi cette année le printemps arrive-t-il avec les fleurs les plus variées. Il y a même des roses; et nous ne citons pas les lilas, les jacinthes, les primevères et les pensées, qui s'épanouissent depuis quelques jours dans nos jardins.

La saison s'annonce comme devant être superbe.

Encore une fois, nous souhaitons que la gelée ne vienne pas détruire toutes les espérances de la campagne, qui a été si éprouvée depuis de longues années.

**Gourdon**

Dans son audience du 20 mars le tribunal correctionnel de Gourdon a prononcé les condamnations suivantes :

Les sieurs Pierre Lavergne, domicilié à St-Sozy et Pierre Cancros, demeurant au même lieu, sont inculpés de vol de tabac au préjudice de M. Pierre Thomas, métayer, demeurant au lieu de Lascoux, commune de St-Sozy, dans les circonstances suivantes :

Dans la soirée du 29 janvier dernier; les inculpés se rendirent au lieu de Lascoux et entrèrent dans le local où le sieur Thomas avait déposé sa récolte de tabac qu'il devait livrer à la régie le lendemain; ils prirent et emportèrent chacun une balle de tabac, pesant, l'une 45 kil., l'autre 18 kilos. Arrivés à un certain endroit, ils se séparèrent, l'un se dirigea sur St-Sozy, l'autre sur le Pigeon.

Le lendemain matin, le sieur Thomas s'aperçut, avec stupeur, du vol dont il avait été victime; il en informa immédiatement la régie, et, aidé des voisins, il se mit à la recherche des voleurs; grâce aux empreintes de pas que ceux-ci avaient laissées sur le sol, il put arriver à découvrir la balle de 45 kilos et les auteurs du vol qui comparurent aujourd'hui devant le tribunal correctionnel.

Après avoir entendu une quinzaine de témoins, le réquisitoire énergique du ministère public, les plaidoieries de M<sup>rs</sup> Serres et Albert, avocats, défenseurs des prévenus, le tribunal a condamné Lavergne à cinq ans de prison et aux dépens, et Cancros, à trois mois et un jour de la même peine.

**Souillac**

Dimanche au soir, vers 10 h., le jeune Henri Entraygues, âgé de 18 ans, fils de notre capitaine des pompiers, au moment où il venait de se mettre au lit, entendit des cris : Au secours! qui partaient du côté de l'étang du moulin de Chanterane, presque attenant à sa maison. Il se leva aussitôt et courut du côté où il avait entendu les appels désespérés.

La vanne de décharge de l'étang était entièrement ouverte, l'eau se précipitait avec fracas dans l'étroit chenal; c'était là que l'homme qui avait crié était tombé, l'eau l'avait entraîné à une cinquantaine de mètres plus loin et le malheureux était cramonné aux aspérités de la muraille contre laquelle il avait été projeté. C'est de cette dangereuse situation qu'il fut tiré par le jeune Entraygues.

Le sauvé a déclaré se nommer I. Lespinasse, métayer au château de Lanzac et qu'il était père de trois enfants; il aurait voulu faire connaître au meunier qu'il avait besoin de moudre du blé, et au milieu de l'obscurité était tombé dans le ruisseau.

**Montauban**

Les débats relatifs aux vols d'avoine et de biscuits commis l'an dernier au 10<sup>e</sup> dragons, ont eu lieu le 16 mars. Cinq cavaliers sont accusés : Germain Bourret, de Mayrinhae (Lot), vingt-trois ans; Jean Dupuy, vingt ans; Joseph Duffau, vingt-trois ans; Edouard Cyriaque, dix-neuf ans et Martin Bruyère vingt-trois ans né à Bétaille (Lot). La femme Lanes, gérante d'un magasin de grains, est poursuivie comme recéleuse.

Tous les accusés ont été acquittés.

**THEATRE DE CAHORS**

DIRECTION DE M. J.-P. GUYOT

Mardi 28 Mars 1893

**A L'OCCASION DE LA SEMAINE SAINTE**  
**Relâche**

Mardi 4 avril. — Ouverture de la saison de Pâques

Pour les débuts de

MM. NÉREL, baryton, CAUSSADE, ténor

**M<sup>me</sup> FAVART**

Opéra comique en 3 actes

M<sup>me</sup> GUYOT jouera le rôle de M<sup>me</sup> FAVART

**CHRONIQUE THÉÂTRALE**

Les deux orphelines. — Toto

Est-ce au Carême, est-ce à la composition du programme très long, avec un vieux drame et une opérette déjà jouée et applaudie à Cahors, que l'on doit attribuer le peu de monde qu'il y avait au théâtre mardi soir? Je ne sais, mais toujours est-il que bien des places étaient vides!

L'interprétation des *Deux orphelines* a été surtout un succès pour M<sup>me</sup> Guyot et M. Pigot-Guyot, et il nous a été donné de remarquer une fois de plus que M. Marty abordait plus facilement le drame et la comédie que le chant. Il a été très applaudi dans le rôle de Picard.

Le rôle de la Frochard était peut-être un peu trop lourd pour M<sup>me</sup> Hamlin, qui s'est montrée cependant pleine de bonne volonté.

L'opérette *Toto* nous fournit l'occasion de renouveler à M. Coulon nos plus sincères féli-

citations. Il s'est montré, dans le rôle de M l'Inspecteur d'Académie, un artiste des plus fins et des plus délicats.

Dans la scène de transformation de *Toto* en *Tata*, M<sup>me</sup> Guyot a été tout simplement admirable et admirée; malgré son état de fatigue, elle a déployé tout le brio et l'entrain désirables.

On s'est retiré à 1 h. du matin. C'était bien tard!

A M. Guyot de juger le goût de ses abonnés et de modifier le programme de ses soirées, s'il veut avoir du monde...

Z\*\*\*

**PLUS DE DOULEURS**  
Rhumatismes, Sciatique, Goutte, Maux de Reins, Points de Côté, Tout rebelle, Bronchites, etc.  
PAR L'APPLICATION DU VÉRITABLE  
**TOPIQUE BERTRAND** AINE  
50 années de succès et des milliers de guérisons ont prouvé son efficacité (Notice gratuite)  
Prix: 0.50, 0.75, 1, etc. - Franco contre mandat.  
LYON, 21, place Bellecour; PARIS, 141, r. Rennes et 122, rue

**MALADIES DES YEUX**  
ET DES PAUPIÈRES

Le Docteur LIÉNARD, de la Faculté de Paris, licencié ès-sciences, chirurgien oculiste, sera à Cahors, hôtel des Ambassadeurs, le deuxième dimanche de chaque mois.

Consultations gratuites pour les indigents, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

**Bourse de Paris**

Cours du 22 mars 1893

**RENTES**

3 0/0 perpétuel.....compt.	97 55
3 0/0 amortissable.....compt.	97 70
4 1/2 0/0 1883.....compt.	106 10

*Valeurs Françaises*

**ACTIONS**

BANQUE DE FRANCE.....	3920 >
CRÉDIT FONCIER.....	987 50
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	475 >
COMPTOIR N <sup>al</sup> D'ESCOMP <sup>te</sup> .....	498 >
EST (Chemin de Fer).....	965 >
LYON.....	1535 >
MIDI.....	1320 >
NORD.....	1883 >
ORLÉANS.....	1623 >
OUEST.....	1116 >
GAZ, C <sup>ie</sup> parisienne.....	1442 50
CANAL DE PANAMA.....	11 25

**OBLIGATIONS**

LYON (fusion).....	468 75
EST 3 0/0.....	458 >
MIDI 3 0/0.....	466 25
NORD 3 0/0.....	465 50
ORLÉANS 3 0/0.....	468 >
OUEST 3 0/0.....	468 >
SUD DE LA FRANCE.....	416 >
OUEST-ALGÉRIEN.....	433 >
EST-ALGERIEN.....	433 50
CRÉDIT FONCIER, fonc. 3 0/0 1853.....	617 >
— — — — — 4 0/0 1863.....	516 >
— — — — — fonc. 3 0/0 1877.....	382 >
— — — — — comm. 3 0/0 1879.....	474 >
— — — — — comm. 3 0/0 1880.....	410 >
— — — — — fonc. 3 0/0 1883.....	411 >
— — — — — — 3 0/0 1885.....	471 >
— — — — — bons 100 fr. av. lots.....	38 >
GAZ, C <sup>ie</sup> parisienne.....	528 >

*Valeurs Étrangères*

RUSSE, 4 0/0 1889.....	99 >
RUSSE, 4 0/0 consolidé.....	99 10
LOMBARDS, 3 0/0.....	326 50
SARAGOSSE 3 0/0.....	325 >

**BULLETIN FINANCIER**

du 22 mars 1893

Enfin le procès du Panama est fini, et la bourse en ressent une impression de soulagement qui profite à la fermeté des cours. La hausse ne se dément pas depuis le début, on se dit que momentanément on est à l'abri des incidents journaliers qui venaient troubler le marché. On parle bien, il est vrai, de la chute possible du cabinet pour demain, mais la bourse s'attache dans ce cas à un ministère qui lui serait agréable.

Londres et Vienne sont fermés. Berlin est faible sur les valeurs Russes.

Le 3 0/0 débute en hausse à 96.90, s'avance jusqu'à 97.07 1/2 et finit à 96.97 1/2.

Nous disions hier qu'il y avait sur les sociétés de crédit une certaine impression de lourdeur, cette impression disparaît aujourd'hui avec la hausse des rentes. Le Foncier s'avance à 985. La Banque de Paris cote 653.75. Le Crédit Lyonnais finit à 771.25.

Fermeté de nos grands chemins. Le Lyon est à 1510. Nous retrouvons le Suez comme hier à 2610

Les bonnes tendances n'ont fait que s'accroître sur les fonds étrangers. L'Italien est à 93.22 1/2. L'extérieure s'avance à 65.5/16. La ferme résolution du ministère espagnol d'opérer des économies, impressionne favorablement le marché.

Le Portugais cote 22 7/16. Il serait peut-être sage de profiter de cette hausse.

Grande fermeté des valeurs ottomanes.

En Banque, les valeurs de cuivre sont toujours lourdes.



CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTES DE PÂQUES 1893

Extension de la durée de validité des Billets ALLER ET RETOUR

A l'occasion des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans étendra jusqu'au Mardi 11 Avril inclus, la durée de validité de ses Billets d'Aller et Retour à prix réduits, qui seront délivrés, pendant la période du Mercredi 29 Mars au Lundi 10 Avril inclus, aux conditions de son Tarif spécial G V n° 2.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le Tarif précité, lorsqu'elle sera supérieure à celle ci-dessus fixée.

Fêtes de Pâques à Madrid

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte et des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera du 22 mars au 1er avril 1893, au départ des gares de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, des billets aller et retour de 1re classe pour Madrid, au prix réduit et uniforme de 200 francs, avec faculté d'arrêt: en France, à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye; et, en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets seront valables pendant vingt jours et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets à plein tarif.

SEMAINE SAINTE A SÉVILLE

FOIRE DE SÉVILLE

1893

A l'occasion des Cérémonies de la Semaine Sainte, du 26 mars au 1er avril et de la Foire et des Fêtes qui auront lieu à Séville du 18 au 22 Avril, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi de la France et les Compagnies espagnoles, délivrera du 17 mars au 16 avril inclus, au départ de Paris, Orléans, le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets Aller et Retour de première classe pour Séville, au prix réduit et uniforme de 250 fr., par place,

avec faculté d'arrêt sur divers points du parcours.

Ces billets seront valables jusqu'au 5 Mai inclusivement et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe « Sud-Express » jusqu'à Madrid, à la condition de payer en outre du prix ci-dessus le supplément complet c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets à plein tarif.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1er Itinéraire

1re classe 86 fr. — 2e classe 63 fr. — Durée 30 jours.  
Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2e Itinéraire

1re classe 54 fr. — 2e classe 41 fr. — Durée 45 jours.  
Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et vice versa.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

A VENDRE

VIN DE PROPRIÉTAIRE

GARANTI NATUREL

S'adresser au bureau du Journal du Lot.

Bibliographie

LE BON JOURNAL. — Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 23 mars 1893. — Alexis Bouvier: Vendredi Saint. — G. de Léris: Un fait divers. — Daniel Lesueur: Passion slave (suite). — Charles Mérouvel: Confession d'un gentilhomme (suite). — Marie Robert Halt: Le jeune Théodore. — Xavier de Montépin: Sa Majesté l'Argent (suite). — Alexandre Boutique: Une Faute de jeunesse (suite).

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1059e livraison (18 mars 1893). — Texte: Une Française au pôle Nord, par Pierre Maël. — Pour trouver le point, par St-J. de l'Escap. — Les événements de l'onganda, par H. Jacottet. — Le commerce des bêtes fauves. — L'Alpin, par René Bazin. — Le commerce des œufs au Canada. — Le Pinson, par Arthur Dourliac. — Chaque numéro, 40 cent.

Illustrations de A. Paris, Busson, G. Vuillier. Abonnement: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — Nouveau Journal des voyages. — Sommaire de la 1680e livraison (18 mars 1893). — La mission Jean Dybowski vers le Tehad, par M. Jean Dybowski. — Quinze gravures de Riou, A. Paris, M<sup>me</sup> Paule Crampel, Millot, Gotorbe, Boudier, Slom, et de G. Vuillier.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

BULLETIN OFFICIEL de l'exposition de Lyon, universelle, internationale et coloniale en 1894. — Administration et rédaction, 14, rue Confort, Lyon. — Sommaire du n° 2, — 23 février 1893. — Chambre de commerce de Lyon. Préfecture du Rhône. — Commissariat général à Paris. — Classification générale. — Chronique. Choses lyonnaises. — Notes sur le Palais principal. — Etat des travaux. — Echos. — Revue des spectacles. — Revue financière.

Gravure: Le Palais principal de l'exposition (photogravure).

Abonnements: France, six mois, 4 fr. Un an, 8 fr. — Etranger (Union postale), six mois, 5 fr. Un an, 9 fr.

AUDOUARD

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES

A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à Cahors, le 1er et le 3e samedi de chaque mois

Hôtel de l'Europe

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique: AUDOUARD, BRIVE

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille. Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Écharpes pour maîtres et adjoints

EN VENTE: chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

Avis

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Montcaouté.

PRIX MODÉRÉS

VIGNES AMÉRICAINES

GRANDES PÉPINIÈRES, PLANTS GREFFÉS ET SOUDÉS

VICTOR COMBES

PROPRIÉTAIRE-VITICULTEUR

Lauréat du Concours des Vignobles

Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot, du Conseil municipal de Vire

CHEVALIER DU MÉRITE AGRICOLE

A VIRE, PAR PUY-L'ÉVÊQUE (LOT)

NOTA. — Toutes nos boutures et plants racinés seront coupés ou arrachés en présence de l'acheteur. Les boutures auront 0,50 de long en moyenne.

Tous nos plants sont garantis authentiques

VIENT DE PARAITRE: Nos expériences pratiques sur la culture des Vignes Américaines. Prix: 3 francs (franco poste).

PRIX-COURANT

(SAUF VARIATIONS)

HIVER 1892 — PRINTEMPS 1893

PLANTS DE 1er CHOIX EXTRA

VIGNES AMÉRICAINES		PLANTS FRANÇAIS	
Boutures	Racinés	Greffés et soudés sur les portegreffes ci-contre:	
le cent	le cent	le cent	le cent
Black Défiance . . . . .	15 100	Aspiran teinturier Bouschet . . . . .	25 250
Canada . . . . .	6 50	Carignan Bouschet . . . . .	25 250
Clinton ou plant Pouzin . . . . .	1,50 12	Aramon teinturier Bouschet . . . . .	25 200
Cunningham . . . . .	2 15	Alicante Henry Bouschet . . . . .	25 200
Cynthiana . . . . .	4 20	Grand noir de la Calmette . . . . .	25 250
Croton . . . . .	50 80	Torret Bouschet . . . . .	25 200
Duchess . . . . .	50 400	Portugais bleu . . . . .	35 250
Herbemont . . . . .	2 15	Côt ou Auxerrois . . . . .	25 200
Herbemont d'Aurelle . . . . .	50 300	Aramon . . . . .	25 200
Herbemont Touzan . . . . .	40 300	Gamay de Bourgogne . . . . .	25 250
Jacquez à gros grains . . . . .	2 15	Chasselas du 22 juillet . . . . .	30 250
Jacquez d'Aurelle . . . . .	20 40	Chasselas ordinaires . . . . .	25 200
Jacquez d'Aurelle Cazalis . . . . .	200 300	Muscot noir . . . . .	30
Othello . . . . .	2 15	Boutures pour greffons	
Noah . . . . .	8 60	Aspiran teinturier Bouschet . . . . .	15 100
St-Sauveur (extra-fertile) . . . . .	15 100	Carignan Bouschet . . . . .	20 150
Sécourary . . . . .	20 150	Aramon teinturier Bouschet . . . . .	10 80
Sémaphus . . . . .	6 50	Alicante Bouschet . . . . .	3 20
Triumph . . . . .	15 140	Alicante Henry Bouschet . . . . .	5 40
Berlandieri . . . . .	30 80	Grand noir de la Calmette . . . . .	20 150
Cinérés . . . . .	30 80	Torret Bouschet . . . . .	10 80
Cordifolia . . . . .	40 25	Portugais bleu . . . . .	20 150
Riparia large feuille . . . . .	2 45	Plant de la beauté . . . . .	50
Rupestris large feuille . . . . .	4 55	Plant Gouzy . . . . .	50
Rupestris du Lot ou phénotis . . . . .	5 40	Castel . . . . .	3 25
Rupestris Ganzin . . . . .	45 100	Nahlescol (t) noir . . . . .	50
Solanis . . . . .	2 15	» blanc . . . . .	50
Vialla . . . . .	2 15	(1) Racinés de 0,50 de long.	
York Madeira . . . . .	5 25		

RAPHIA du Japon, 1 fr. le kilo

Pince Alliés, 4 fr. — Bouchons fendus, le mille 4 fr. — Sulfate de cuivre garanti 98-99 % à 50 fr. les 100 kilog.

NOTA. — Pour toute commande atteignant 50 francs, nous donnons un exemplaire de notre brochure, sur les Vignes Américaines.

Notre ouvrage *Expériences pratiques sur la culture des vignes américaines* est divisé en cinq parties: 1re partie: Description des plants, division des terrains d'adaptation. — 2e partie: Les meilleures modes de multiplication de la vigne. — 3e partie: Etablissement du vignoble et culture de la vigne. — 4e partie: Les meilleurs engrais à employer. — 5e partie: Les maladies de la vigne et les principaux moyens de les combattre.

Rendus franco en gare de Cahors

Vins de Bordeaux-Médoc

Vins vieux blancs et rouges au détail et vins en fûts, Cognacs, Rhums, Armagnacs et Champagnes, tous articles de marque et garantis.

Vente à Cahors, 19, rue Saint-Barthélemy, chez M. Lasserre, ancien chef de section.

EAU MINÉRALE NATURELLE

BI-CARBONATÉE SODIQUE

de

Saint-Julien de Jordanne (Cantal)

Médaille obtenue à l'Exposition Industrielle du Cantal

La bouteille (verre non compris). 0<sup>f</sup> 30  
La caisse de 21 bouteilles... 6 00

S'expédie dans tout le département du Lot. — Transport à la charge du destinataire.

M. Magot, pharmacien, 10, rue de la Liberté, à Cahors.

GUÉRISON

Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau: DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.

MÊME DES PLAIES, ULCÈRES VARIEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres.

Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuits par Correspondance.

A Vendre

IMMÉDIATEMENT

L'établissement connu sous le nom de CAFÉ DE STRASBOURG, boulevard Gambetta, n° 77, Cahors.

S'adresser à M. Andrieu, propriétaire de l'établissement.

Le propriétaire-gérant: LAYTOU.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

UNION DES OUVRIERS Tailleurs de pierre et Maçons

L'Union des ouvriers maçons, tailleurs de pierre, se recommande au public pour tous travaux de maçonnerie, taille de pierre, sculpture, travaux de cimetièrre, etc., etc. Travaillant par eux-mêmes, ils peuvent, vu leur nombre, activer les travaux et faire les prix les plus modérés.

Siège Social: Rue de Vayrols, n° 7

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 48 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 1<sup>re</sup> liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires et un spécimen gratis à PAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb., pour recevoir la 1<sup>re</sup> série